

1001

Vendredi 19 septembre 1952.

Conseil européen pour la  
recherche nucléaire.

Département politique. Proposition du 12 septembre 1952.  
Département des finances et des douanes. Rapport joint du  
18 septembre 1952.

Le département politique communique ce qui suit:

"La 3ème session du Conseil européen pour la recherche nucléaire est convoquée à Amsterdam pour la période du 4 au 7 octobre 1952.

La principale question à l'ordre du jour est celle de l'emplacement du laboratoire dont le Conseil doit préparer la construction. Un délai au 31 juillet avait été fixé pour la présentation des candidatures et quatre Etats-membres ont exprimé le désir que le laboratoire soit établi sur leur territoire. Ce sont le Danemark, la France, les Pays-Bas et la Suisse. En outre la Belgique et la Norvège se sont réservé de faire connaître ultérieurement leur manière de voir.

En date du 18 juillet le Conseil fédéral a autorisé le département politique à présenter la candidature de Genève et il a admis en principe que le terrain nécessaire pourrait être offert gratuitement, les autorités fédérales et genevoises s'entendant pour la répartition des frais.

Pour que notre délégation à la session d'Amsterdam soit à même de fournir tous renseignements utiles sur les facilités dont le laboratoire pourrait bénéficier dans notre pays nous pensons qu'il convient d'adjoindre au professeur Scherrer, appelé à présider le Conseil, un représentant des autorités genevoises en la personne de M. Albert Picot qui a déjà pris part à plusieurs réunions antérieures et un représentant du département des finances et des douanes en la personne de M. Werner Rösch, premier chef de section à l'administration des finances. Le nombre des délégués étant fixé à deux par pays M. Rösch serait annoncé comme membre de la délégation avec le titre d'expert."

Pour ces motifs et d'entente avec le département des finances et des douanes, il est

d é c i d é :

a) De nommer membres de la délégation à la 3ème session du Conseil européen pour la recherche nucléaire (Amsterdam, 4-7 octobre 1952) M. Paul Scherrer, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, en qualité de chef de la délégation,

M. Albert Picot, conseiller d'Etat à Genève, en qualité de délégué, et

M. Werner Rösch, premier chef de section à l'administration des finances, en qualité d'expert;

b) de charger le département des finances et des douanes de fixer les indemnités des membres de la délégation d'entente avec le département politique.

Extrait du procès-verbal au département politique (10 expl.) et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

*F. Weber*